



Cercle de fermières Saint-Gilbert

WWW.CFQSTGILBERT.ORG

Fière de notre histoire!

Le thème 2024-2025 des CFQ !

Prochaine réunion mensuelle:

Mercredi le 12 mars 2025

19 H 30

Au local des fermières

Lors de cette rencontre, il sera procédé au dépôt du rapport de Cercle de la dernière année, à faire approuver pour transmission à notre Fédération.

De plus, nous discuterons à nouveau de notre projet de tartan aux couleurs de notre Cercle, choix des couleurs et motifs.

Vos commentaires mesdames sont très importants pour l'élaboration de celui-ci!

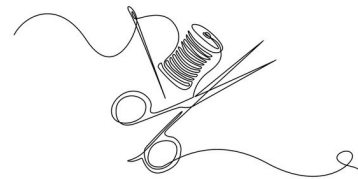
... PROCHAIN ATELIER À VENIR :

Voici le prochain atelier d'artisanat offert à toute la population :

Samedi le 15 mars 2025 de 9H30 à 11H30

Complément d'informations sur diverses techniques d'artisanat :

couture : réparation et autre, tricot et crochet!



À L'AGENDA

Prochaine séance du conseil :

Lundi 10 mars à 20 H

Disco patin :

Vendredi 28 février 18 H 30

**Premier versement de taxes :
31 mars 2025**

Le Gilbertain

Février 2025

Voici l'édition de février de notre journal municipal le Gilbertain.

Vous avez de belles photos à nous partager pour alimenter la page Facebook, le site et ce journal?

Transmettez-les nous à :
info@saint-gilbert.ca

À lire ce mois-ci :

- Mot du maire : Document explicatif du budget 2025
- Rappel : Prochaine activité du Comité des loisirs
- Un mot de notre service de Sécurité Incendie
- Sensibilisation - sentier de raquette et motoneiges

Au plaisir de vous rencontrer à l'un ou l'autre de ces rendez-vous!



Michelle Robitaille, responsable des communications

100 ans de savoir à partager



Retrouvez-nous sur le Web et suivez-nous sur Facebook!

www.saint-gilbert.ca



Mot du maire

Chers concitoyens,

Conformément à l'article 957 du *Code municipal*, « *Le budget ou le programme triennal d'immobilisations adopté, ou un document explicatif de celui-ci, est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité. En plus ou au lieu de cette distribution, le conseil peut décréter que le budget ou le programme triennal, ou le document explicatif, est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.* » Lorsqu'une municipalité opte pour un document explicatif, les informations minimales à fournir sont celles prévues au paragraphe 8° de l'article 263 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Vous trouverez donc, inséré à l'intérieur de ce bulletin du Gilbertain, le **Document explicatif du budget 2025**. Dans les pages centrales, les tableaux résumés vous sont présentés.

Sincèrement vôtre,

Daniel Perron
Maire de Saint-Gilbert

Salon des organismes

Bienvenue à la population de Portneuf et aux partenaires de tous les secteurs.

27 mars 2025
De 10h00 à 13h00
Gymnase de l'aréna de Donnacona
300 Rue de l'Église



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Un mot de la FADOQ...



Bonjour à tous les membres,

Le réseau FADOQ vient de lancer un premier tirage moitié-moitié.

Il n'est pas nécessaire d'être membre pour pouvoir acheter des billets.

Le premier tirage aura lieu MERCREDI le 12 Mars 2025.

L'achat de billets se fait exclusivement en ligne sur: rafflebox.ca/fr/raffle/fadoq

Les prochaines réunions du club auront lieu :

les MERCREDI 5 Mars (soirée cartes et jeux) et 19 Mars (C.A) à notre local.

Raymond Groleau

Président

FADOQ :

- Réunion du C.A. :
19 mars
- Soirées du Club :
5 mars

Courez la chance de gagner gros avec notre tirage moitié-moitié!

1 BILLET	= 5 \$	10 BILLETS	= 20 \$
3 BILLETS	= 10 \$	50 BILLETS	= 50 \$

Date du tirage : **12 MARS**

Participez à notre tirage et soutenez notre mission!

CLIQUEZ ICI POUR ACHETER DES BILLETS

rafflebox.ca/fr/raffle/fadoq

Nous lançons notre tout premier tirage provincial moitié-moitié! Les billets sont vendus exclusivement en ligne sur la plateforme Rafflebox. La personne gagnante touchera 50 % du montant amassé. Chaque billet acheté nous aide à bonifier nos activités et nos programmes.

1 billet pour 5 \$
3 billets pour 10 \$
10 billets pour 20 \$
50 billets pour 50 \$



Résumé de la séance du conseil de février 2025

- ◆ Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au PRACIM
- ◆ Autorisation de dépôt d'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools et des jeux pour les événements de la Municipalité
- ◆ Versement de la contribution accordée au Comité des loisirs
- ◆ Nomination de Mme Émilie Hamel au sein du Comité des loisirs de la Municipalité

Envoi des comptes de taxes municipales 2025

La Municipalité procédera à l'envoi des comptes de taxes dans la semaine du 24 février 2025. Renseignez-vous sur les différentes façons de faire vos paiements!

Municipalité de Saint-Gilbert | 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Qc) G0A 3T0

Bureau ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 10:00 à 12:00 et de 13:00 à 15:00.

Tél. : 418 268-8194 | info@saint-gilbert.ca

Messages de nos partenaires et organismes communautaires

Message de notre service de sécurité incendie :

AVIS AUX CITOYENS

Pour assurer votre sécurité et celle de nos pompiers, prenez quelques minutes pour remplir le formulaire d'auto-inspection incendie.

Un geste simple qui peut faire toute la différence en cas d'urgence!

Complétez le et courez la chance de gagner une paire de billets pour un spectacle d'humour à la salle Claudia Ebacher.

Le formulaire est disponible en ligne, un lien se trouve sur notre site dans les *Actualités* ainsi que sous l'onglet *Prévention des incendies* de la section *Citoyens*.



Message de sensibilisation au sujet des sentiers de raquette

Des motoneigistes ont circulé dans certaines sections des sentiers de raquette de la municipalité et les ont endommagés.

La chenille de la motoneige détériore le sentier en créant dans la neige un étroit canal compact qui rend la marche plus difficile, car ça oblige par la suite de marcher avec les raquettes inclinées vers l'intérieur. Ceci devient un irritant pour les chevilles et parfois pour les genoux. De plus il est très difficile par la suite de réparer ces dégâts s'il n'y a pas de fortes accumulations de neige pour remplir ce canal.

S'il vous plait, parlez-en autour de vous pour sensibiliser les motoneigistes.

Merci beaucoup!



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Municipalité de Saint-Gilbert par la soussignée, Mylène Robitaille, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 110 rue Principale;

QUE la Municipalité procédera à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, aux heures de bureau, soit du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 13h à 15h.

DONNÉ À SAINT-GILBERT, CE 18 FÉVRIER 2025.

Mylène Robitaille,
Directrice générale et greffière-trésorière

Un centre communautaire encore plus sécuritaire!

Si vous êtes récemment entré dans la salle communautaire, vous avez alors certainement remarqué que nous disposons maintenant d'un DÉFIBRILLATEUR.

En cas de besoin l'appareil donne la marche à suivre. Il est installé sur le mur des salles de toilette, dans la salle au rez-de-chaussée.

Nous souhaitons bien entendu que personne n'aie besoin d'avoir recours à cet équipement, mais s'il le fallait, sachez qu'il s'y trouve.



23 février 2025

AGA de la Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf suivie d'une conférence :

Trucs, astuces et choix judicieux pour faciliter le jardinage.



Endroit

Centre Ernest-J.-Papillon
100, Rue Ste-Angélique
Saint-Basile

Date

23 février 2025
Assemblée générale
à 9 h
avant la conférence



Contactez-nous

Téléphone
418 538-4440

Courriel
sheportneuf@telus.net

FORMATION

Sentinelles en gériatrie sociale

Intention générale

Créer un filet de sécurité, une communauté bienveillante qui saura détecter les signes de vieillissement accéléré et orienter vers des ressources d'accompagnement.

Objectifs

- **Comprendre** le rôle de la sentinelle au sein de la gériatrie sociale, ainsi que les limites de ce rôle;
- **Acquérir** des connaissances sur le vieillissement normal et le vieillissement accéléré, ainsi que sur les trajectoires de vieillissement;
- **Reconnaître** les signes de vieillissement accéléré en se familiarisant avec les facteurs de risque pour la santé et la sécurité des aînés à domicile;
- **Apprivoiser** l'outil de soutien au repérage AINÉES AD-PLUS afin de pouvoir identifier des alertes AINÉES AD-PLUS et référer au besoin vers les ressources identifiées (navigatrices/navigateurs ou autres intervenants appropriés).

1 formation, 2 blocs

BLOC D'APPRENTISSAGE 1

- La sentinelle au sein de la gériatrie sociale;
- Trajectoires de vieillissement;
- Repérage au moyen de la lunette AINÉES.

BLOC D'APPRENTISSAGE 2

- Suite du repérage au moyen de la lunette AINÉES;
- Facteurs de vulnérabilité AD-PLUS;
- Acteurs et principes de la gériatrie sociale;
- Retour sur le rôle de sentinelle et ses outils.



LA TROUPE RYTHM-Ô-CHCEUR PRÉSENTE :

Hommage à nos idoles!

Samedi le 24 mai 2025 – 19h30 – Salle Claudia Ebacher

Information et réservation : 418 268-3862 poste 34

Comité des loisirs

Rappel de la prochaine activité

C'est un rendez-vous à partir de 18h30

Bienvenue
aux
motoneigistes!



Vendredi 28 février 2025

À la patinoire de Saint-Gilbert

Disco en bottes ou en patins sur glace

Feu, musique, lumière d'ambiance

Venez vous amuser avec nous!

3e Édition

DISCO

SUR
GLACE

Bienvenue à tous !

Café, chocolat chaud et service de bar sur place

Tableaux complémentaires du Document explicatif du budget 2025

TABLEAU A					
Budget 2025					
Revenus					
Catégorie	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025	± \$	± %
Taxes municipale :	425 340 \$	496 974 \$	529 044 \$	32 070 \$	6,45 %
Autres services rendus :	42 061 \$	74 103 \$	69 835 \$	-4 268 \$	-5,76 %
Droits, amendes et autres revenus :	6 700 \$	7 150 \$	91 720 \$	84 570 \$	1182,80 %
Transferts inconditionnels :	4 763 \$	14 923 \$	23 440 \$	8 517 \$	57,07 %
Transferts conditionnels :	46 454 \$	46 454 \$	0 \$	-46 454 \$	-100,00 %
Total :	525 318 \$	639 604 \$	714 039 \$	74 435 \$	11,64 %
Dépenses					
Catégorie	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025	± \$	± %
Administration générale :	167 125 \$	163 980 \$	186 801 \$	22 821 \$	13,92 %
Sécurité publique :	67 140 \$	76 162 \$	95 042 \$	18 880 \$	24,79 %
Transports :	109 047 \$	176 362 \$	166 610 \$	-9 752 \$	-5,53 %
Hygiène du milieu :	65 862 \$	77 127 \$	88 030 \$	10 903 \$	14,14 %
Santé et bien-être :	975 \$	1 501 \$	1 021 \$	-480 \$	-31,98 %
Urbanisme :	36 805 \$	43 640 \$	40 927 \$	-2 713 \$	-6,22 %
Loisirs et culture :	49 047 \$	52 531 \$	57 729 \$	5 198 \$	9,90 %
Frais de financement :	1 510 \$	15 044 \$	52 819 \$	37 775 \$	251,10 %
Sous-total :	497 511 \$	606 347 \$	688 979 \$	82 632 \$	13,63 %
Charges de fonctionnement :	27 807 \$	25 379 \$	25 061 \$	-318 \$	-1,25 %
Total :	525 318 \$	631 726 \$	714 040 \$	82 314 \$	13,03 %
Références					
Catégorie	2022	2023	2024	2025	
1¢ de taxe =	3 256,00 \$	4 250,27 \$	4 257,00 \$	4 369,00 \$	
Nouveau rôle d'évaluation foncière :	Non	Oui	Non	Non	
Richesse foncière (RF) :	37 260 556 \$	42 502 700 \$	42 577 300 \$	43 693 200 \$	
Facteur comparatif :	1,25	0,99	1,41	1,47	
Richesse foncière uniformisé (RFU) :	46 575 695 \$	42 077 673 \$	60 033 993 \$	64 229 004 \$	

TABLEAU B								
Taxe municipale								
Taxe municipale	Année				Différence 2025			
	2022	2023	2024	2025	± \$ 2024	± \$ 2022	± % 2024	± % 2022
Taxe de base foncière générale :	0,98498 \$	0,77940 \$	0,91490 \$	0,93000 \$	0,01510 \$	-0,0550 \$	1,65 %	-5,58 %
Taxe du service de la dette :	0,05743 \$	0,07060 \$	0,06980 \$	0,08247 \$	0,01267 \$	0,0250 \$	18,15 %	43,60 %
Taxe municipale (total) :	1,04241 \$	0,85000 \$	0,98470 \$	1,01247 \$	0,02777 \$	-0,0299 \$	2,82 %	-2,87 %

TABLEAU C								
Tarification des services								
Service	Année				Différence 2025			
	2022	2023	2024	2025	± \$ 2024	± \$ 2022	± % 2024	± % 2022
Eau potable :	139,31 \$	149,77 \$	167,98 \$	219,81 \$	51,83 \$	80,50 \$	30,85 %	57,78 %
Déchets :	139,31 \$	141,64 \$	207,34 \$	239,42 \$	32,08 \$	100,11 \$	15,47 %	71,86 %
Fosse septique :	62,55 \$	84,58 \$	130,03 \$	101,87 \$	-28,16 \$	39,32 \$	-21,66 %	62,86 %